

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°269 DU LUNDI 27 MARS 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

Ramadan

P.3

## Les conseils de l'imam Mansour Fadiga



Édito à vue d'Aigle

### Une trêve sociopolitique imposée par le Ramadan !

Le jeudi 23 mars, les fidèles musulmans de Guinée ont débuté le mois saint de Ramadan. La veille, l'on a procédé à la réouverture de la Grande Mosquée Fayçal de Conakry, après quatre ans de rénovation grâce à un appui financier du Royaume d'Arabie Saoudite. C'était au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, Dr Bernard Goumou. Le grand imam, Elhadj Mamadou Saliou Camara, a mis l'occasion à profit pour faire un appel à la paix et à la cohésion sociale pour le bien-être de tous les Guinéens... P.2

OPINION

P.4



**Le CNRD et la victoire de la saga minière**

MAMADOU SYLLA, PRÉSIDENT DE L'UDG

P.2



**« On ne dit jamais jamais, surtout en politique... »**

SECTEUR MINIER

P.5



**Dr David Makongo, plus qu'un investisseur, est un Panafricain au sens le plus élevé du terme!**

Crise sociopolitique

**Les Forces vives fondent leur espoir sur les religieux**

P.5

AG du RPG Arc-en-ciel

P.3

**« On ne marche pas avec eux parce que qu'on les aime... » (Momo Camara, membre du BPN)**

Conakry

P.6

**La Grande mosquée Fayçal rouvre ses portes aux fidèles musulmans**





## Édito à vue d'aigle



### Une trêve sociopolitique imposée par le Ramadan !

**L**e jeudi 23 mars, les fidèles musulmans de Guinée ont débuté le mois saint de Ramadan. La veille, l'on a procédé à la réouverture de la Grande Mosquée Fayçal de Conakry, après quatre ans de rénovation grâce à un appui financier du Royaume d'Arabie Saoudite. C'était au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, Dr Bernard Goumou. Le grand imam, Elhadj Mamadou Saliou Camara, a mis l'occasion à profit pour faire un appel à la paix et à la cohésion sociale pour le bien-être de tous les Guinéens.

Il faut rappeler que ces dernières semaines, les Forces vives reconstituées autour du RPG Arc-en-ciel, de l'UFDG, de l'UFR et du FNDC dissous menacent d'organiser des manifestations de rue dans le grand Conakry pour se faire entendre du CNRD et du gouvernement par rapport à la conduite de la transition.

Les leaders religieux ont alors pris la bonne initiative

de mener une médiation entre le gouvernement et les Forces vives afin qu'ils se retrouvent autour de la table de dialogue pour mettre notre pays à l'abri des manifestations de rue, avec leur lot de morts et de destruction de biens publics et privés. Grâce à ces louables efforts de médiation consentis par les leaders religieux pour apaiser la situation sociopolitique dans notre pays, l'on peut se réjouir du fait que les Forces vives aient accepté plus d'une fois de reporter leur marche. Comme on le dit souvent et à juste raison, la paix n'a pas de prix. Aucun Guinéen patriote ne devrait se faire prier pour poser des actes et tenir des propos allant dans le sens de la préservation de la paix dans le pays pour mener à bon port le navire de la transition. Pour tous les observateurs, cette démarche des leaders religieux est vraiment à saluer et à encourager. La Guinée n'a pas besoin de manifestations de rue en ce moment. Elle a plutôt besoin d'une union sacrée pour réussir sa transition. Pendant ce mois saint de Ramadan, qui impose tout naturellement une trêve sociopolitique dans le pays, les démarches doivent se poursuivre pour éloigner le spectre des manifestations de rue qui n'ont donné à ce jour que désolation et malheur aux pauvres populations. Le Gouvernement et les acteurs sociopolitiques feraient œuvre utile en s'employant inlassablement à cultiver la paix et la quiétude sociale. Dans moins de deux ans, les autorités de la transition auront l'obligation d'organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils, pour faire entrer fièrement la Guinée dans le cercle des pays démocratiques et respectueux des droits de l'homme.

Kéfina Diakité

## MAMADOU SYLLA, PRÉSIDENT DE L'UDG « On ne dit jamais jamais, surtout en politique... »

L'Union Démocratique de Guinée (UDG) a tenu son assemblée générale hebdomadaire le samedi 25 mars 2023. Le président du parti, Elhadj Mamadou Sylla, en a profité pour sonner la remobilisation des militants. Il s'est par ailleurs confié à la presse pour s'exprimer sur certains sujets politiques, notamment l'alliance de circonstance entre le RPG Arc-en-ciel et l'UFDG.



**B**eaucoup se demandent si des élections pourraient s'organiser en Guinée sans deux des ténors de la scène politique, à savoir Cellou Dalein Diallo de l'UFDG et Sidya Touré de l'UFR. Lorsque cette question a été posée au président de l'UDG, il a répondu en ces termes : « Vous savez qu'en 2020 lors des élections législatives Alpha a fait les élections sans ces 2 personnes-là et l'élection a eu lieu. Donc quand on t'appelle de venir, personne ne t'a empêché de venir mais il faut venir, c'est mieux. Quand tu dis tu es fort sur le terrain, viens participer aux élections et battre tout le monde. Mais tu ne peux pas dire je ne participe pas et d'autres aussi ne participent pas, c'est compliqué »

Et parlant du rapprochement entre le RPG Arc-en-ciel d'Alpha Condé et l'UFDG de Cellou Dalein Diallo qui fait couler beaucoup d'encre et de salive, Elhadj Mamadou Sylla a dit : « Je ne sais pas si c'est une alliance. Ce que je veux dire mais c'est contre nature, vous savez bien c'est quoi contre nature, c'est

compliqué, ça finira jamais, ça se casse vite...je pense que c'est mort-né »

L'ancien chef de file de l'opposition a par ailleurs fait savoir que le retour de la CORED au sein des Forces Vives de Guinée (FVG) est bel et bien possible. « On ne dit jamais jamais, surtout en politique, c'est possible...Hier à un moment moi j'étais avec le RPG, j'étais dans la mouvance et un jour je suis sorti. Sinon on a fait les législatives ensemble, sur la même liste et j'ai accompagné Alpha deux (2) fois à l'élection présidentielle en 2010 et 2015, mais après je l'ai quitté et j'ai signé une alliance avec l'UFDG, Cellou, qui était de l'opposition la plus farouche à Alpha », a déclaré Elhadj Mamadou Sylla, président de l'UDG et de la coalition politique dénommée Cored.

Mamadou Saidou

## L'Aigle Infos



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2  
Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la  
Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de  
Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

### Administrateur Général & Directeur de Publication

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité  
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

### Rédacteur en Chef Secrétaire Général de la Rédaction

Ali Badara Condé

### Comité de Rédaction

Ali Badara Condé, Sammuël M'Bemba, Samory Kéita,  
Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Mamadou Saidou  
Barry, Mohamed Lamine Camara

### Service Commercial, Marketing, Abonnement,

### Annonces et Pub

Mohamed Lamine Camara  
654 75 56 50

### Imprimeur

Arbaba Barry  
628463493

### Imprimerie

Le Scribe

### Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

### Mise en page

Mohamed Lamine Camara

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition  
et de Communication)

Lisez le journal  
numérique sur le site

**KéfinaFasso**  
www.kefinafasso.com  
Votre site indépendant d'information tous azimuts.



INTERVIEW

RAMADAN

## Les conseils de l'imam Mansour Fadiga

*Les fidèles musulmans de la Guinée et leurs coreligionnaires du monde ont entamé le mois saint de Ramadan le jeudi 23 mars. Pendant trente jours, ils doivent s'abstenir de boire et de manger pendant la journée. C'est aussi un moment pour se rapprocher de Dieu à travers des prières intenses, des sacrifices et bienfaits au Tout-Puissant pour le pardon de leurs péchés. El Hadj Mansour Fadiga, Imam de la mosquée de Nongo a bien voulu accorder un entretien à votre hebdomadaire pour évoquer des comportements à adopter mais aussi des pratiques à bannir au quotidien pour tout fidèle soucieux de son jeûne.*



**L'Aigleinfos :** C'est parti pour trente jours de Ramadan pour la communauté musulmane. Dites-nous El Hadj, que signifie le mois de Ramadan ?

**Elhadj Mansour Fadiga :** Je tiens d'abord à remercier tous mes coreligionnaires de Guinée et d'ailleurs car c'est ce que le Prophète faisait. A l'approche de ce moment, il réunissait les fidèles dans la mosquée pour leur annoncer le mois de Ramadan. Il dit que c'est un mois béni dont le début c'est la clémence, la moitié c'est le pardon et la fin c'est le rachat de l'enfer. Il nous a emmené des paroles prophétiques pour inciter les gens. Il dit qu'à l'occasion de chaque Ramadan, il y a un ange qui fait la propagande en disant : toi qui es à la recherche du bonheur, fais vite ; et toi qui fais du mal, il faut cesser maintenant. Donc ce moment est un grand mois pour le monde islamique et pour le monde entier. C'est pourquoi nous, nous ne qualifions pas le

mois de Ramadan comme mois de pénitence, non ! C'est propre au carême chrétien. Chez nous, c'est le mois de clémence et de pardon parce que c'est un mois qui renferme une nuit dont la récompense vaut mieux que mille nuits. Mais la nuit-là, il y a deux personnes dont les péchés ne sont pas effacés. Ce sont des gens qui sont en guerre ou qui ne se parlent pas, il faut qu'ils se réconcilient. C'est aussi un mois de réconciliation.

**L'Aigleinfos :** Dans ce cas, qui doit jeûner, qui ne doit pas le faire ?

**Elhadj Mansour Fadiga :** C'est tous les musulmans qui ont atteint l'âge de la puberté. Mais qui sont ceux qui sont exceptés ? Ce sont les malades, ceux qui sont en instance de voyage, les femmes en état menstruel, les femmes enceintes et les nourrices. Il y a aussi une catégorie qui est exceptée et qui ne paye pas, c'est les vieillards. Seulement, ils doivent donner le rachat.

**L'Aigleinfos :** Comment le musulman doit se

comporter pour bénéficier des bienfaits de Son Créateur pendant ce mois ?

**Elhadj Mansour Fadiga :** Il faut faire de ce mois de Ramadan, une occasion pour avoir beaucoup de bénédiction pour le paradis en jeûnant correctement pendant la journée. Ne pas faire le rapport sexuel pendant la journée, c'est-à-dire de 05H30 jusqu'à l'appel à la prière. Il faut aussi que le comportement soit concordant avec la religion. Cela veut dire qu'il ne faut pas jeûner en faisant des médisances, mentir ou faire tout ce qui est contraire à l'islam. Sinon en le faisant, cela n'annulera pas ton jeûne mais ça te fera perdre la récompense. C'est pourquoi le Prophète a dit quiconque n'abandonne pas le mensonge, Dieu n'a pas besoin de lui, même s'il se prive de la nourriture pendant la journée.

**L'Aigleinfos :** A quelle récompense peut s'attendre celui qui accomplit son devoir ou ces recommandations ?

**Elhadj Mansour Fadiga :** Le Prophète nous enseigne que quiconque jeûne correctement, sa récompense c'est le Paradis. On dit que les huit portes du Paradis s'appellent la récompense pour des gens qui ont bien jeûné.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Elhadj pour vos conseils !

**Elhadj Mansour Fadiga :** C'est moi qui vous remercie ! Passez un bon mois de Ramadan.

*Entretien réalisé par Samuel Demba. D*

AG DU RPG ARC-EN-CIEL

« On ne marche pas avec eux parce que qu'on les aime... »  
(Momo Camara, membre du BPN)

*Le rapprochement entre le RPG Arc-en-ciel et l'UFDG n'est pas du goût des militants du parti jaune. Pour exprimer leur ras-le-bol contre cette union, la jeunesse du parti a décidé de boycotter les assemblées générales. Le samedi 25 mars 2023, les militants de l'ancien parti au pouvoir ont aussi brillé par son absence au siège national au cours de la réunion hebdomadaire. Le parti jaune estime que sa proximité avec les Forces Vives de Guinée dont l'UFDG est sans doute la cause de ces frustrations. La direction nationale du RPG Arc-en-ciel a tenu à éclairer la lanterne de ces frustrés sur la ligne politique actuelle du parti.*

« Nous ne pouvons pas dire dans la rue que nous sommes forts d'autant plus que quand les gens regardent ici, nous ne remplissons pas le siège. Ça ne nous honore pas. Dites à nos amis, nos frères, nos cousins que celui qui aime le parti, assiste à assemblée générale. Il faut qu'on comprenne comment les choses se passent. Hier, on ne marchait pas avec certains, et aujourd'hui ça irrite d'autres. Il faut comprendre que c'est nous qui avions le pouvoir, c'est pourquoi on ne marchait pas hier avec l'UFDG. Pour être plus clair, il faut dire que l'UFDG n'avait pas le pouvoir et c'est ce qu'elle voulait. Maintenant aujourd'hui, nous n'avons pas le pouvoir et eux non plus. Pourquoi on ne marcherait pas avec eux pour récupérer le pouvoir ? On ne marche pas avec certains parce qu'on les aime. Nous marchons avec eux parce que eux et nous, nous devrions conjuguer les mêmes efforts », a précisé Momo Camara, membre du bureau politique.

Quant à Lansana Komara, secrétaire permanent du parti,

font état d'une possible négociation du pouvoir après la transition. Pour ce membre du BPN du RPG, c'est le nom de la France qui est attaché à cet écho anticonstitutionnel. Il demande au parti de rester serein pour la reconquête du pouvoir, et que seule leur détermination pourra déterminer leur sort. « Vous avez entendu par-ci par-là que c'est la France qui est en train d'aider X ou Y pour venir au pouvoir. Ou que c'est la France qui va donner le pouvoir à Paul ou Pierre. Je vous dis et je vous répète que la France ne peut donner le pouvoir à personne. Il faut que vous enleviez ça dans votre tête parce qu'on n'est en train de vous effrayer. En 2010, le Professeur Alpha Condé n'avait même pas un chef de quartier, il n'avait pas un sous-préfet sans compter que l'extérieur ne lui était pas favorable mais il a eu le pouvoir. Il faut que vous vous débarrassiez de ces esprits comme ça. Seul votre engagement peut nous aider à reconquérir le pouvoir », a martelé Lansana Komara.

Samuel Demba. D

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**



## OPINION

# Le CNRD et la victoire de la saga minière

**L'Afrique retiendra du 5<sup>e</sup> Président guinéen l'image d'un va-t-en-guerre économique et financier. Le Président Mamadi Doumbouya n'est pas un politologue d'une université de Sces Po, il n'est pas un juriste des cartes géographiques, il estime que son pays s'appelle la Guinée, différente de la Mongolie, de la Serbie ou du Monténégro.**



**S**a définition de la refondation se résume en un mot: **la Guinée d'abord.**

Ce pur crack au regard d'un recruteur d'astronaute passe son temps à lutter contre le système qui le déteste: lobbies d'influence déboussolés, l'argent sale réclamé par la CRIEF, auteurs de blanchiment d'argent et surtout la délinquance financière.

Les résultats de sa lutte ont donné lieu aux indicateurs verts, synonyme de la croissance projetée à 6,1 %. C'est une très bonne performance. L'inflation est au-dessous de 10% pour se situer autour de 8%. Tant mieux pour un gouvernement de transition devenu plus pro en temps record de gestion macro-économique.

**Gigantesque projet minier en question.**

Le plus grand gisement de fer inexploité du monde se trouve dans un pays de 14 millions d'habitants qui s'appelle la République de Guinée qui m'a vu naître. Conakry est depuis 8 mois la capitale d'un véritable ballet diplomatique de la société financière internationale. D'éminents économistes et juristes de renom viennent exposer arguments contre arguments au nom de grands cabinets d'expertise minière agréés par Timberland.

Dans les meeting-rooms des hôtels, ils ont trouvé en face

d'eux des commis guinéens durs à cuire et formatés pour défendre nos droits miniers en péril. Aux heures indues de la négociation, le chef d'orchestre se prive de son sommeil, appelle et prend la température du débat, il veut s'enquérir du niveau de la balance sur la répartition des dividendes minières en faveur de son pays. Il est minuit du 24h chrono, j'irai lui dire de se reposer. Mon colonel, ton amour pour ton pays n'est plus négociable.

Le palais Mohammed 5 est dragué sous les projecteurs du nouvel ordre mondial pour se tirer la plus-value des revenus de ce mégaprojet du siècle.

#### Récit des faits

Après d'intenses batailles juridico-commerciales, la transition guinéenne et les acteurs privés sont arrivés à un accord sur la réalisation d'un chemin de fer de 670km de Beyla à Forécariah reliant les quatre blocs du gisement Nimba/Simandou au port en eau profonde de Moribayah suite à la création d'une coentreprise dans le cadre du projet.

Un accord royal qui prévoit l'acquisition de 15 milliards de dollars côté investisseurs consacrés à la construction du chemin de fer de Simandou jusqu'au port de Forécariah.

Je suis très heureux de constater que le démarrage des travaux du gisement de fer de classe mondiale a enfin été

acté. L'accord a été rendu public le 12 mars sous la supervision du Directeur des affaires extérieures du groupe Rio Tinto Lawrence Deschambenoit.

Le CNRD n'aura pas trouvé mieux que ça après la mise en place de la nouvelle compagnie Trans-guinéenne (CTG) elle-même au cœur de la négociation.

La CTG s'est taillé la part belle du gâteau à hauteur de 15% d'actions gratuites en lieu et place de l'Etat guinéen. Il n'y a rien d'étonnant, le nouvel homme fort du 05 septembre 2021 n'avait pas manqué d'évoquer dans son adresse à la nation au lendemain du pronunciamiento classico. La sagesse anticipative à l'endroit des groupes miniers impliqués dans le projet Simandou Nimba était de mise, a écrit Antoine Glaser journaliste spécialiste de l'Afrique francophone.

Les intérêts de la Guinée sont désormais ficelés par les exploitants du projet Nimba/Simandou; c'est un acquis non négligeable comparé à un vieux contrat traditionnel de 0% pour la Guinée sous le régime

passé. Aujourd'hui, on est passé de 0 à 15%, un exploit au-dessus de la moyenne par un gouvernement dit de transition à la place de celui de l'ordre constitutionnel vieux de 11 ans saturé de Docteurs sur papier mais paradoxalement incapables de relever les intérêts de la Guinée dans les négociations à caractère international sur les mines.

Il y a de quoi se réjouir de la performance du CNRD par rapport aux traités d'utilité publique si ça ne tenait qu'à mon point de vue.

Je suis davantage à l'aise d'en parler si haut et si fort quant aux retombées collatérales sur les emplois directs et indirects des Guinéens.

Il aura fallu l'avènement du 05 septembre pour détourner les prétendants des routes du désert de la Libye et les candidats à la traversée du détroit de Gibraltar.

La chair des naufragés de la Méditerranée a longtemps nourri les requins de la route de Lampedusa pendant que les familles restées au pays

continuent de pleurer leurs enfants partis à la recherche de l'Eldorado.

**L'avenir s'éclaircit à l'horizon**

L'investissement de 15 milliards de dollars dans les infrastructures ferroviaires et la construction du port terminal minier pourra absorber plus de 7000 mille emplois sur toute la chaîne de valeur. Une formation de deux ans en BTS suffira largement pour mettre le titulaire à l'abri des besoins pécuniaires au regard de la durée d'exploitation du projet évaluée à 40 ans.

Mourir marteau en main sur les chantiers de ton pays fait de nous chevalier de l'ordre national du mérite, c'est beaucoup plus honorifique que d'aller disparaître dans un environnement hostile à la couleur de la peau loin de son pays. À toutes les forces productives de la nation, vous êtes prévenus, soyez prêts.

**Thomas Morgan Mamy**  
Éditorialiste, Observateur  
de société  
Tél 629 89 27 58  
Whatsapp 623 19 49 16

## CRIEF

# Aly Touré motive le retard dans le jugement de Damantang et Cie

**Contacté par Mediaguinee, le procureur spécial, près de la Crief, Aly Touré, a expliqué le retard accusé dans le jugement de Damantang, Ibrahima Kourouma et Kabinet Sylla "Bill Gates". Pour lui, c'est tout simplement parce que l'instruction n'est pas encore terminée dans les affaires des trois (3) anciens dignitaires du régime déchu.**

**L**es dossiers de l'ancien Premier ministre Kassory Fofana, l'ancien ministre de l'Environnement, Oyé Guilavogui, l'ancien ministre de la Défense, Dr Mohamed Diané, l'ancien directeur général du Fonds d'entretien routier, Souleymane Traoré et l'ancien président de l'assemblée nationale, Amadou Damaro Camara, sont en train d'être jugés à la CRIEF. Ce qui n'est pas le cas d'autres dignitaires du régime déchu poursuivis par la Crief mais dont le dossier n'est toujours pas programmé

devant la chambre du jugement. C'est le cas de l'ancien ministre de la Sécurité, Albert Damantang Camara, de l'ancien ministre de l'Habitat, Ibrahima Kourouma et de l'ancien intendant à la présidence, Kabinet Sylla «Bill Gates».

Contacté par Mediaguinee, le procureur spécial, près de la Crief, Aly Touré, a indiqué que c'est tout simplement parce que l'instruction n'est pas encore terminée dans les affaires des trois (3) anciens dignitaires du régime du professeur Alpha Condé.

« Il n'y a aucune autre raison.

C'est l'instruction qui n'est pas encore terminée », a réagi Aly Touré.

Tous ces proches du professeur Alpha Condé cités plus haut sont poursuivis pour des faits présumés de détournement de deniers publics. Mais c'est seulement Souleymane Traoré ex-DG du Fonds d'entretien routier (FER) et Albert Damantang Camara, ancien ministre de la Sécurité qui sont libres provisoirement. Les autres sont détenus à la maison centrale de Coronthie, dans la commune de Kaloum.

**Kèfina Diakité**



## CRISE SOCIOPOLITIQUE

# Les Forces vives fondent leur espoir sur les religieux

*Le climat sociopolitique politique guinéen est très tendu ces derniers temps entre les autorités de la transition et les Forces Vives de Guinée. Pour désamorcer cette crise, les autorités religieuses ont été commises à la tâche par le Gouvernement de Dr Bernard Goumou pour engager des pourparlers avec des acteurs mécontents de la conduite actuelle de la transition. Par trois fois de suite, les missionnaires du colonel Mamadi Doumbouya ont réussi à dissuader le camp adverse à reporter ses appels à manifestation dans le Conakry.*

**S**i du côté du Gouvernement de la transition, on se réjouit de la tournure des événements, tout porte à croire que la crise est loin de connaître son épilogue. Les Forces Vives qui ont pour seule arme "la manifestation de rue", tiennent mordicus à leurs revendications dont la reprise d'un dialogue inclusif présidé par la CEDEAO, la libération des détenus sociopolitiques, l'arrêt des poursuites judiciaires contre des acteurs...

Au terme d'une rencontre à huis-clos entre le Premier ministre, les leaders religieux et les Forces Vives le 21 mars 2023 au Centre Islamique de Donka, ces parties se sont retrouvées autour de la table pour discuter des différentes positions de chaque camp afin de trouver une issue pouvant permettre de mener à bien le processus de transition. Le Premier Imam de la mosquée Fayçal et l'Archevêque de Conakry ont adressé des remerciements aux parties avant de saluer leur volonté à agir dans le sens de la cohésion sociale en Guinée. Le médiateur en chef, Elhadj Mohamed Saliou Camara, a fait savoir que le fait de se retrouver autour de la table, est d'une importance capitale.

« Nous avons été heureux de voir que les Forces vives ont massivement répondu à notre invitation et le Premier Ministre aussi est venu comme d'habitude. Le débat a été très enrichissant, les échanges étaient très fructueux. Nous avons dans un premier temps recensé les cas urgents auxquels, il faut trouver de solutions rapides. Une liste est en train d'être élaborée qui sera transmise aux chefs religieux et ceux-ci vont transmettre la

liste au Premier Ministre pour que ces cas urgents soient pris en considération», a fait savoir l'archevêque Vincent Koulibaly au micro des médias.

Sans doute, cette rencontre a permis aux parties prenantes de prendre de grandes décisions puisqu'elle est intervenue à 48H avant la dernière manifestation. Notamment l'idée de mise en place d'un cadre juridique pour le bonheur des parties.

«Nous avons cherché à mettre en place un cadre juridique pour que toutes les décisions qu'on va prendre, puissent être logées dans les lieux précis et qui puissent continuer pour le bonheur de la Guinée. Je termine en disant que tous, du Premier Ministre au dernier participant, ont vraiment pris conscience davantage que la Guinée est notre maison commune à construire», a poursuivi Mgr Vincent Koulibaly.

Pour la poursuite des négociations, il a été demandé aux Forces Vives de Guinée, de se faire représenter désormais par six (6) personnes au sein de leurs rangs pour porter leur voix.

Après un faux bon quelques jours plutôt à un rendez-vous avec le Premier ministre, cette fois était la bonne. Le Chef du Gouvernement était heureux de retrouver ces acteurs autour de la table avec des propos rassembleurs. Une nouvelle fois, il a insisté afin que les religieux disent la vérité aux parties.

« C'est dans la vérité que nous trouverons la solution aux problèmes de la Guinée », a laissé entendre Dr Bernard Goumou.

Dorénavant, les regards sont tournés vers les religieux qui pourraient réussir là où les Facilitatrices ont échoué.

Samuel Demba. D

## SECTEUR MINIER

# Dr David Makongo, plus qu'un investisseur, est un Panafricain au sens le plus élevé du terme !

*Depuis sa présence en Guinée où il investit dans le domaine des mines, Dr David Makongo, puisque que c'est de lui qu'il s'agit, a un comportement particulier qui le différencie effacement des autres évoluant dans le même domaine que lui. Il s'illustre surtout par son humilité, sa simplicité, mais aussi dans l'humanitaire.*

**T**enez, ils sont nombreux aujourd'hui ces Guinéens qui parlent positivement de cet homme sans l'avoir rencontré ou échangé avec lui. Pourtant, il n'a pas passé assez de temps en Guinée comme d'autres, pour bénéficier de tout cette aura.

Selon nos informations, Dr David Makongo est le seul investisseur étranger qui se soucie autant des problèmes de la Guinée que les Guinéens.

En marge de la fête internationale des droits des femmes, les Guinéennes ont vu à leur côté le Fondateur de MAKONGO Group et de la Fondation MAFAC. C'était non seulement pour leur souhaiter bonne fête, mais surtout pour leur proposer du concret.

Rappelons nous tous de ces propos de Dr Makongo : « **A cette heureuse fête du 8 mars qui porte la femme au pinacle, la célèbre dans toute la plénitude de sa grandeur, je souhaite prendre l'engagement de former toutes les filles et femmes des communautés riveraines à l'apprentissage des logiciels utilisés dans le cadre d'analyse des données géologiques...** »

S'adressant au Président de la Transition à l'occasion du rapatriement des Guinéens déclarés indésirables en Tunisie, Dr David Makongo a ouvert son cœur pour y loger des Guinéens en détresse: « **... je saisis respectueusement la main tendue du Président de la République, le Colonel Mamadi Doumbouya en ce qui concerne la réintégration des Guinéens venus de la Tunisie. Je tiens à préciser que notre Fondation prend l'engagement ferme d'offrir des bourses d'études à tous les étudiants guinéens rentrés au pays suite aux déclarations et aux pratiques racistes dressées contre les Africains subsahariens.**

Nous demandons au



**Gouvernement de nous fournir les noms des étudiants guinéens et leurs universités pour que nous puissions leur permettre de poursuivre leurs études dans d'autres universités...**». Quel est le minier, homme d'affaires ou toute bonne volonté qui a pensé faire les mêmes promesses ? Pas un seul n'a jusque maintenant osé lever le petit doigt dans ce sens. Autant dire que (loin de nous l'intention de braquer des jaloux contre ce mécène), Dr Makongo, de par sa largesse de cœur, n'a et ne saurait avoir de rival en Guinée.

Aussi, rappelons que le jeudi 23 mars 2023, la société New Japan Mining Company à travers son représentant Dr. David Makongo a présenté au ministère des Mines et de la Géologie son tout premier trophée de meilleur projet minier obtenu à Paris (France) lors de la cérémonie « Gold Awards 2023 » organisée par la structure « Africa Investments Forum et Awards » en terre française.

S'exprimant sur ce prix, Dr. David Makongo n'a pas manqué de rappeler aux uns et aux autres ce qui a facilité cette grande victoire de New Japan. « **Nous sommes là pour vous présenter le trophée qu'on a eu à Paris. Mais sans vous, cela n'allait pas être possible. C'est grâce à Dieu, grâce au Président de la République, le Colonel Mamadi Doumbouya, grâce**

**au ministre et grâce à l'implication de tous les cadres du ministère des Mines que nous avons réussi ce pari** »:

Plus loin, il enfonce : « **Nous dédions ce trophée au Président Colonel Mamadi Doumbouya, parce que dans notre cabinet, le président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya est le président de (3B) c'est notre code à l'intérieur, c'est-à-dire (le président le plus beau, le Président le plus brave et le président le plus pragmatique)** ».

Par ailleurs, au cours de ce mois de mars qui s'achève, de fortes inondations ont touché la localité de BOVA. Dr David, bien que loin de sa terre natale, a montré aux Guinéens son patriotisme, son attachement aux siens et son respect des valeurs ancestrales.

« **Apaisons nos dieux, s'ils sont en colère. Les chefs de Bova 1 et de Bova 2 sont tous demandés d'apaiser les dieux.** », s'adresse ainsi Dr. David Makongo à sa famille. A ces propos, Makongo a bien joint une importante somme d'argent pour aider la population sinistrée de Bova.

Nous disons simplement, bravo à Dr Makongo !

Amadou Makissa Diallo



## CONAKRY

# La Grande mosquée Fayçal rouvre ses portes aux fidèles musulmans

**Le Premier ministre, chef du Gouvernement, a présidé le mercredi 23 mars 2023, la cérémonie de réouverture de la Mosquée Fayçal de Conakry. En compagnie des ministres de son gouvernement, dont celui du Secrétariat général aux Affaires religieuses et du grand Imam Mamadou Saliou Camara de ladite mosquée, Dr Bernard Goumou a rendu grâce à Dieu pour l'achèvement de ces travaux à la veille du mois de clémence de Ramadan. La cérémonie a connu également la présence de l'Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite, qui a financé ces travaux de rénovation.**



**C**est une joie immense pour la communauté musulmane de Conakry en cette période du mois de Ramadan. Après quatre ans de travaux de rénovation de cette maison de Dieu, les fidèles y pourront accomplir leur devoir religieux avec tant de patience. La réhabilitation de cet édifice a été confiée à l'entreprise "Youla et frères", une expertise locale sur financement du Royaume Saoudien avec une enveloppe de cinq millions de dollars. Cette maison de Dieu est d'une capacité de 13.000 places.

Le ministre secrétaire général aux Affaires religieuses a, dans son

allocution, remercié les autorités de Conakry pour cette réouverture à la veille de ce mois saint.

« Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a donné des instructions fermes au ministre secrétaire général des Affaires Religieuses à travers le leadership du Premier ministre, Dr Bernard Goumou de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fidèles musulmans puissent s'acquitter de leurs obligations religieuses à partir de ce mois béni. Les tapis sont neufs, les climatiseurs donnent bien et je pense que tout fidèle qui va prier dans cette mosquée ne va pas sentir le jeûne s'il plaît à Dieu ! Les

religieux me chargent de réitérer leur engagement d'accompagner le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya jusqu'à l'accomplissement de ses objectifs. Nous les fidèles chrétiens et musulmans, nous devons prier pour nos Chefs », a souhaité El Hadj Karamo Diawara.

A en croire le ministre secrétaire général aux Affaires religieuses, les travaux de rénovation de l'église de Boffa, lieu de pèlerinage des fidèles chrétiens de Guinée est à date à 95%.

En qualité du représentant du chef de l'Etat à cette cérémonie, le Premier ministre a invité les fidèles à veiller à la propreté de ce lieu de culte afin

qu'il puisse garder l'image qu'on lui a redonnée.

« C'est ici que nos prières et bénédictions ont été faites pour la paix et la cohésion

patience. Merci également au savoir-faire de l'entreprise Youla et Frères, à nos partenaires saoudiens et merci à tout le peuple de Guinée pour



sociale qui ont permis d'apaiser notre pays. C'est pourquoi, accélérer ces travaux de réhabilitation était une exigence morale et religieuse pour le président de la transition. Aujourd'hui, nous sommes heureux de mettre à la disposition des croyants un édifice restauré entièrement. Je voudrais au nom du chef de l'Etat, remercier tous les fidèles musulmans pour la

vos prières. Le chef de l'Etat me charge de vous dire qu'il voudrait que ce lieu symbolique garde sa propreté à tout moment » a transmis Dr Bernard Goumou.

La cérémonie de réouverture partielle de l'édifice a pris fin par une visite de l'enceinte de la mosquée avec le Grand Imam Mamadou Saliou Camara.

**Samuel Demba. D**

## AG DE L'UFR

## Fodé Baldé revient sur la rencontre entre les FVG et le Premier ministre

**Fodé Baldé, responsable de la communication du de l'UFR a mis à profit l'assemblée générale hebdomadaire du parti qui s'est tenue le samedi 25 mars 2023 à son siège national à Matam Lido, pour revenir sur la rencontre entre les Forces vives de Guinée et le Premier ministre sous l'égide des leaders religieux.**

«Comme vous le savez, nous avons décidé, dans le cadre des forces vives, de donner une chance aux échanges avec la contribution des religieux, de sorte qu'il y ait l'apaisement dans notre pays. C'est pourquoi, les différentes manifestations programmées ont été reportées. Mais, malheureusement, la première rencontre qui devait se tenir s'est vue heurtée par l'interpellation de notre camarade, Abdoul Sacko, responsable du Forum des forces sociales. Donc, nos représentants qui y étaient ont

posé comme préalable, la libération immédiate et sans condition de notre camarade Abdoul Sacko. À côté de cela, nous avons constaté que le Gouvernement n'avait pas voulu être autour de la table avec le FNDC. Ce préalable aussi a été levé. Nous avons également obtenu la délocalisation de la rencontre au centre islamique, un endroit neutre. On a aussi estimé qu'il faut respecter la parole donnée parce que la parole est sacrée. Pour nous, la parole définit l'homme. C'est pourquoi, nous sommes choqués quand les

gens ne tiennent pas parole. Voilà c'est pourquoi, les propos du 5 septembre, quand cela n'est pas respecté, nous sommes heurtés. Donc, nous, étant attachés au principe du respect de la parole donnée, nous avons décidé de nous retrouver autour de la table, après que les préalables que je viens de mentionner aient été levés», a expliqué Fodé Baldé aux militants de l'UFR. Et de poursuivre son intervention en ces termes : «Quand nous nous sommes retrouvés autour de la table, les débats houleux ont

commencé. Vous savez, le premier jour, forcément les questions qui fâchent seront posées. Contrairement à ce que nous avons entendu dans la presse, dont les sources seront de la partie qu'on peut qualifier de toxique, il n'avait pas de péril en la demeure. Effectivement, les questions qui fâchent ont été posées. On s'est entendu sur les grandes lignes, c'est-à-dire, de constituer une équipe de six (6) personnes et de faire en sorte que les actions urgentes, concrètes, que nous forces vives, attendons du

Gouvernement, puissent être identifiées. Pour que tout de suite, le débat soit axé sur ces points-là, de sorte à rassurer les parties qui prennent part aux débats. C'est dans cette optique que nous, FNDC politique, avons désigné, le vice-président de l'UFR, ministre Boubacar Barry. Nous avons posé sur papier les actions concrètes et urgentes qui nous amèneront en tant que forces vives du pays, à être rassurées de la volonté des autorités à aller vers de l'avant.»

**Mamadou Saïdou**



## PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

# « Nous, on a organisé une manifestation, les autres ont organisé un massacre » (Bah Oury)

**Le procès des événements du 28 septembre 2009 s'est poursuivi au Tribunal Criminel de Dixinn, délocalisé à Kaloum du 19 au 21 mars 2023. A la barre, c'est Amadou Oury Bah, l'une des parties civiles, connu sous le nom de Bah Oury qui a comparu devant cette juridiction. L'ancien ministre de la Réconciliation a, dans sa version des faits, chargé la junte d'alors, à sa tête le capitaine Moussa Dadis Camara d'avoir réprimé une revendication qui était pourtant constitutionnelle.**



**C**est l'une des figures emblématiques de la manifestation du 28 septembre 2009 appelée par les Forces Vives de la Nation. Président du Comité d'organisation de cette manifestation, Bah Oury a témoigné à visage découvert durant trois jours, pour livrer sa part de vérité. Debout à chacune de ses comparutions, l'opposant a déclaré que ce sont les mouvements de soutien et la volonté politique du pouvoir de Dadis qui ont amené les Forces Vives de la Nation d'alors à appeler les populations dans la rue pour s'opposer à une éventuelle candidature des militaires. Et

quand les autorités de Conakry ont été saisies de l'organisation de ladite manifestation, la mairie de Dixinn, a dit au comité d'organisation tard à la veille de la date, qu'elle ne dispose pas de moyens pour encadrer une telle manifestation. Or c'était tard de reporter leur revendication, a-t-il poursuivi.

Le jour J, selon Bah Oury, une frange importante de la population, acquise à leur cause, est sortie massivement pour répondre à leur mot d'ordre pendant que lui, en tant que Président du Comité d'organisation, faisait le tour de la ville pour constater la mobilisation avant de rallier le

stade du 28 septembre. Jusque-là, tout se passait comme prévu. Des forces de sécurité visibles à l'esplanade du stade, tandis que des femmes et des jeunes remplissaient les lieux. Alors que la mobilisation était prévue sur l'esplanade, l'opposant affirme qu'ils ont été transportés par la foule jusqu'à l'intérieur du stade pour tenir leur meeting. C'est là que des militaires se sont infiltrés dans la foule et ont commencé à faire des tirs de sommation suivis de bombes lacrymogènes, a ajouté le Président de l'UDRG.

Parmi ces agents, il dit avoir reconnu le commandant Aboubacar Sidiki Diakité, alias Toumba. Ce dernier au contraire, s'est érigé en sauveur pour évacuer des leaders au stade malgré les coups que lui, de même que Cellou Dalein qui s'était déjà évanoui et couché par terre, et certains avaient subis.

« J'ai vu Toumba Diakité et ses hommes. Il a regardé vers nous en nous (leaders) demandant de descendre de la tribune. Honnêtement, j'ai cru en ce moment qu'ils étaient venus pour nous arrêter », a fait savoir l'ancien Ministre à la barre.

Lors du contre-interrogatoire, la défense du capitaine Dadis Camara a pointé du doigt la responsabilité de Bah Oury

pour avoir incité les jeunes à vandaliser la gendarmerie de Bellevue, molester des agents avant de se procurer des armes.

« Nos militants ne détenaient pas d'armes. Les militaires qui étaient là alors qu'ils ne devaient y être et les gendarmes qui accompagnaient le colonel Tiégboro détenaient des armes. Nous, on n'a organisé une manifestation, les autres ont organisé un massacre », a-t-il répondu.

Remontés, les avocats de Dadis estiment que l'opposant veut nuire à leur client.

« Monsieur Bah Oury qui se fait passer aujourd'hui pour une victime, n'en est pas véritablement en raison principalement que c'est eux qui sont les instigateurs des événements du 28 septembre. Lui, Bah Oury en est même le Président du Comité d'organisation. Les membres des Forces dites vives à l'époque, ont invité leurs militants à l'effet d'organiser une manifestation au stade du 28 septembre. Ils ont d'abord adressé un courrier à la mairie de Dixinn à l'époque, et les autorités communales leur ont répondu qu'elles n'ont pas les moyens d'encadrer leur manifestation compte tenu de leur effectif. Pour cela, ils devraient observer cette décision prise par les autorités

communales mais ils ont forcé la situation pour tenir cette manifestation. Ils ont même exposé la population guinéenne. Et vous avez vu quand je lui ai demandé est-ce qu'il était informé de l'arrivée des manifestants à la gendarmerie de Bellevue, il a dit qu'il a appris. Et vous vous rendez compte que leurs militants se sont servis en armements pour aller eux-mêmes s'entretenir au stade. Après quoi, faire porter la responsabilité sur la tête du Président Dadis, ça ne marchera pas », s'est insurgé Me Pépé Koulémou.

La partie civile quant à elle ne doute pas de la moralité de l'homme. Elle est convaincue que la victime à la barre, connaît l'ampleur de ce qu'elle raconte.

« On ne peut pas responsabiliser les manifestants d'autant plus que le stade a été ouvert certainement par l'un des éléments qui étaient infiltrés dans la foule. Et justement cette ouverture a permis de contenir et canaliser les manifestants au stade. Ce qui a été très efficace dans le cadre de la répression. Les forces de défense et de sécurité se sont livrées à des actes ignobles qui ont conduit à ces massacres », a martelé Me Amadou DS Bah.

Samuel Demba. D

## CRISE SOCIOPOLITIQUE

### L'appel du premier imam de la Grande mosquée Fayçal

**La Grande mosquée Fayçal a été rouverte le mercredi 22 mars. Son premier imam, Elhadj Mamadou Saliou Camara, a lancé à cette occasion un appel par rapport à la situation de crise qui prévaut dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya depuis un certain temps.**

**I**l faut rappeler que la Grande mosquée Fayçal de Conakry a été construite sous la première République. Cet imposant édifice religieux vient d'être rénové grâce à un appui financier du Royaume d'Arabie Saoudite. Mais il aura fallu une visite et des instructions fermes du président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya sur le chantier pour que l'on donne un coup d'accélérateur aux travaux. Cette maison de

Dieu a été rouverte le mercredi 22 mars. Son premier imam, Elhadj Mamadou Saliou Camara, a lancé à cette occasion un appel par rapport à la situation de crise qui prévaut dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya depuis un certain temps. « Nous vous informons que les Forces vives de Guinée nous ont respectés. Que Dieu nous donne la force d'être justes entre eux.

Aujourd'hui, nous sommes

intermédiaires entre le gouvernement et les forces vives. Les deux sont le chat et la souris. Le gouvernement représente le chat et les FVG la souris. Si nous voulons protéger la souris, il va falloir canaliser le chat pour l'empêcher d'avalier la souris. Puisque le gouvernement est plus fort que les FVG, pour le respect que ce gouvernement nous accorde nous ne manquerons jamais de dire la vérité... Nous confions



président de la transition au bon Dieu. Je le fais pour que Dieu soit témoin entre lui et le peuple guinéen. Nous prions pour que son entourage soit d'un apport pour sa réussite. Il (président) se trouve dans un

pays difficile à diriger. Dans ce sens, il nous a fait appel », a indiqué dans son adresse le premier imam de la Grande mosquée Fayçal de Conakry, Elhadj Mamadou Saliou Camara.

Mamadou Saïdou



## JUSTICE

## Les plaidoiries et réquisitions attendues dans l'affaire Paul Moussa Diawara

**Le procès en appel dans l'affaire de 39 milliards de francs guinéens qui oppose le ministère public à l'ancien directeur général de l'Office Guinéen de publicité (OGP), Paul Moussa Diawara s'est poursuivi le mardi 21 mars 2023, devant la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). Les plaidoiries et réquisitions sont attendues le 4 avril.**



**I**nculpé sous le régime d'Alpha Condé pour détournement de deniers publics à l'Office guinéen de publicité (OGP), l'ancien journaliste Paul Moussa Diawara a recouvré sa liberté en juin 2019. Il saisira par la suite la chambre des appels de la Crief dans le but d'obtenir purement et simplement l'annulation de la décision du tribunal de Kaloum

qui l'a condamné en avril 2019 avec son ancien DAAF, Inza Bayo, à 5 ans d'emprisonnement chacun et au paiement d'une amende de 50 millions de francs guinéens pour des faits présumés de détournement de deniers publics et complicité portant sur un montant qui s'élève à 39 milliards de francs guinéens.

L'expert comptable en charge

du dossier incriminé, Kahin Magassouba qui a été entendu par la cour en qualité de témoin a soutenu que c'est la présidence de la République dirigée par Alpha Condé qui l'a délégué auprès de l'OGP pour un audit.

« Mon audit met en cause un montant de 37 milliards de francs guinéens. 24 milliards non justifiés et 13 milliards qui ne sont jamais rentrés dans le compte de l'Etat », a fait savoir l'expert Magassouba.

Paul Moussa Diawara, pour sa défense, a indiqué ceci : « Il n'a pas fait un travail professionnel. Il n'a pas fourni assez d'efforts, il s'est inspiré du rapport de l'inspection générale d'Etat. Il a débarqué à l'OGP en violation de la loi soi-disant qu'il a été envoyé par la présidence. Il est parti à l'OGP sur instruction d'une institution qui n'est pas habilitée. La présidence n'est pas habilitée à envoyer un expert comptable à l'OGP. Ce n'est pas son rôle »

Mamadou Saïdou

## GUINÉE

## Les citoyens réagissent à la cherté de la vie sous le CNRD

**Le Directeur général de l'Afrobaromètre, un réseau d'enquête, de sondage et représenté en Guinée par Stat View International, vient de livrer des résultats au compte de la deuxième dissémination. C'était le vendredi 24 mars 2023, lors d'une conférence de presse à la maison des journalistes.**

« En termes de nourriture aussi, on voit la différence entre ces deux éditions. Actuellement, 53% des Guinéens nous ont déclaré qu'ils ont manqué de nourriture à un moment donné contre 62% il y a 2 à 3 ans. Mais ce qu'il faut aussi remarquer, c'est que pour le moment, les Guinéens ne sont pas aussi très satisfaits de la performance du Gouvernement en matière de l'amélioration des conditions de vie, mais aussi en gestion macroéconomique (29%). Nous savons que nous venions de loin, mais ce qu'on peut recommander, sachant qu'il y a bien un travail macroéconomique qui est en train d'être fait dans la lutte contre la corruption, c'est de faire en sorte que tous ces efforts soient traduits en termes concrets d'amélioration des

conditions de vie du citoyen guinéen lambda. Parce que, vous avez encore ces Guinéens qui ont déploré le fait que les prix ne soient pas stables au marché, et tout ça pose des problèmes aux populations», a fait savoir Dr Aliou Barry. Les enquêteurs ont mis à profit cette conférence de presse pour formuler des recommandations aux autorités de la transition, précisément au ministère du Commerce de l'Industrie et des PME, afin que des efforts soient consentis pour la stabilité des prix des denrées sur le marché. Espérons vivement que cet appel tombera dans des oreilles attentives pour l'amélioration des conditions de vie des Guinéens qui continuent de vivre dans la précarité, en dépit de l'immense richesse du sol et du sous-sol de leur pays.

Mamadou Saïdou

## DÉPARTEMENT D'ETAT AMÉRICAIN

## Un rapport qui fait réagir le ministre guinéen de la Justice et des Droits de l'homme

**Comme il fallait s'y attendre, le rapport annuel du Département d'Etat Américain qui épingle la Guinée en matière des droits de l'homme a fait réagir au sein du gouvernement de transition. Dans l'émission «Mirador» de I FIM FM, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Alphonse Charles Wright, a cru devoir donner des précisions par rapport à ce document.**

« Ce rapport dit quoi ? Que la République de Guinée était jusque-là un État démocratique avant le coup d'Etat, c'est-à-dire avant l'avènement du CNRD au pouvoir. Il est clairement dit ici dans ce rapport, les États-Unis disent: le ministère de la défense supervise la Gendarmerie et le ministère de la Police supervise la Police Nationale, le Comité National du Rassemblement pour le Développement supervise

l'ensemble du gouvernement et des civils dirigent la plupart des Ministères. Les Ministères de la défense et de la sécurité sont dirigés par les généraux à la retraite, la gendarmerie et la police nationale se partagent la responsabilité de la sécurité intérieure, l'armée assume également une certaine responsabilité en matière de sécurité lorsqu'elle est officiellement sollicitée », a déclaré le ministre de la Justice et des Droits de

l'homme. « Les autorités n'ont généralement pas assuré un contrôle efficace sur les forces de sécurité jusqu'au Coup d'État. Selon certaines informations, des membres des forces de sécurité auraient commis des abus(...)Ces informations sont prises au conditionnel, ce qui veut dire que une fois ce rapport reçu nous en tant que département sectoriel, nous n'avons rien à garder sur les questions des droits de l'homme et la

protection des droits humains (...) Ce rapport est mis au conditionnel, ce qui amène à dire qu'il n'y a aucune certitude de vérité(...)Les États-Unis ont rendu un rapport sur la base des informations que eux-mêmes ils ont reçu d'autres

structures. Et nous en tant que département de la Justice le rapport doit être contradictoire », a-t-il ajouté. Une sortie qui a été diversement apprécié dans la cité.

Mamadou Saïdou

*Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*



## REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN RDC

## Bemba à la Défense, Kamerhe à l'Économie

**Un remaniement du gouvernement a été annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi en République démocratique du Congo, maintenant en fonction le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde mais redessinant l'équipe ministérielle à neuf mois de la prochaine présidentielle.**



**P**armi les nouveaux poids-lourds du gouvernement figure, à la Défense, l'ancien vice-président (2003-2006) Jean-Pierre Bemba. Ex-chef de guerre, M. Bemba avait été condamné à 18 ans de prison

par la Cour pénale internationale (CPI) pour des crimes commis en République centrafricaine avant d'être acquitté en appel en 2018, au terme de dix ans d'emprisonnement.

Il est nommé vice-Premier

ministre et ministre de la Défense, alors que la RDC, aux prises avec des violences armées depuis près de 30 ans dans sa partie orientale, connaît un pic de tension avec son

voisin le Rwanda, accusé de

soutenir la rébellion du « M23 » qui occupe depuis l'année dernière de larges pans de la province du Nord-Kivu.

Autre retour en grâce, Vital Kamerhe, ancien directeur de cabinet du président Félix Tshisekedi, condamné en 2020 à 20 ans de prison pour détournement de fonds avant d'être acquitté en appel en 2022, est nommé à l'Économie, au rang lui aussi de vice-Premier ministre.

Un remaniement était présenté comme imminent depuis trois mois, après la démission fin décembre de trois ministres membres du parti de l'homme d'affaires Moïse Katumbi, candidat à la prochaine présidentielle, qui avaient quitté le gouvernement en solidarité avec leur mouvement politique en rupture avec la coalition au

pouvoir.

La présidence a averti jeudi en début de soirée d'une « communication importante » à venir, avant qu'une porte-parole de Félix Tshisekedi n'apparaisse à la télévision nationale après minuit pour lire la composition du nouveau gouvernement.

La prochaine présidentielle est prévue le 20 décembre prochain. Félix Tshisekedi, au pouvoir depuis janvier 2019, a annoncé depuis des mois qu'il serait candidat à sa réélection. Jean-Michel Sama Lukonde est Premier ministre depuis février 2021. Le président Tshisekedi l'avait nommé pour conforter sa majorité après avoir mis fin à la coalition qu'il formait au sommet de l'Etat avec son prédécesseur Joseph Kabila.

AFP

## NATIONS UNIES

## L'Ukraine et la Russie accusées d'« exécutions sommaires » de prisonniers de guerre

**L'ONU a accusé, vendredi 24 mars, les forces ukrainiennes et russes d'avoir commis des dizaines d'exécutions sommaires de prisonniers de guerre pendant l'invasion russe de l'Ukraine et de mauvais traitements.**

« Nous sommes profondément préoccupés par l'exécution sommaire de 25 prisonniers de guerre et personnes hors de combat russes » ainsi que par celle de « 15 prisonniers de guerre ukrainiens », a déclaré Matilda Bogner, cheffe de la mission de surveillance des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine.

Selon elle, l'ONU a documenté ces exécutions de Russes par les forces armées ukrainiennes, « souvent » perpétrées « immédiatement après la capture sur le champ de bataille ». L'ONU est également au courant de cinq enquêtes menées par Kiev et qui impliquent 22 victimes,

mais « nous n'avons connaissance d'aucune poursuite à l'encontre des auteurs » de ces crimes, a-t-elle ajouté.

Concernant les exécutions de 15 prisonniers de guerre ukrainiens « peu après leur capture » par les forces armées russes, 11 d'entre elles ont été perpétrées par le groupe paramilitaire russe Wagner, a précisé Matilda Bogner.

Depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022, Kiev et Moscou s'accusent mutuellement de mauvais traitement de prisonniers constituant des crimes de guerre.

Représailles et punitions Dans un rapport publié le vendredi 24 mars, la mission de surveillance des droits de l'homme des Nations unies a affirmé que les forces ukrainiennes avaient soumis des prisonniers de guerre russes à des menaces de mort, à des simulacres d'exécution ou à des menaces de violence sexuelle.

Dans plusieurs cas, les coups portés étaient

« purement des représailles », selon le rapport. « Dans certains cas, des officiers ont battu des prisonniers de guerre en disant » C'est pour Boutcha « », faisant référence à une ville près de Kiev où les forces russes ont été accusées d'avoir commis des atrocités. « Avant l'interrogatoire, ils m'ont montré un manche de hache couvert de sang en guise d'avertissement », a déclaré un prisonnier de guerre russe cité dans le rapport, qui dit avoir été torturé à l'électricité.

Le rapport dénoncé aussi les mauvais traitements subis par les prisonniers ukrainiens aux mains des forces russes : torture, refus de soins médicaux ayant parfois entraîné la mort, violences sexuelles, refus d'accès à l'eau et à la nourriture. Les prisonniers de guerre ukrainiens ont déclaré avoir été torturés et maltraités pour obtenir des informations ou à titre de punition. Ils ont dit avoir été battus avec des pelles, poignardés, soumis à des décharges électriques et étranglés.



« Certains d'entre eux ont perdu des dents ou des doigts, se sont fait casser des côtes, des doigts ou le nez », indique le rapport. « Ils ne se sont pas contentés de nous battre, ils nous ont brisés. Ils ont utilisé leurs poings, leurs jambes, des matraques, des tasers. Certains prisonniers de guerre ont eu les bras ou les jambes cassés », a indiqué un homme cité dans le texte.

Début mars, une vidéo

montrant l'exécution présumée d'un prisonnier de guerre ukrainien par des soldats russes a provoqué un choc en Ukraine. En novembre, le Kremlin s'était lui indigné de deux vidéos montrant l'exécution présumée d'une dizaine de militaires russes qui venaient de se rendre aux forces ukrainiennes.

RFI

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. »

Dan Millman



## FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (FER)

# Le DG et le DGA nommés par le président Mamadi Doumbouya

**Le jeudi 23 mars 2023, à travers deux décrets distincts lus à la télévision nationale, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a procédé à des nominations au Fonds d'entretien routier (FER) et à l'Autorité de régulation du secteur des jeux pratiques assimilés (ARSJPA).**



**H**amidou Sylla, précédemment, Directeur financier du Fonds d'Entretien Routier (FER) a été promu Directeur Général de ladite boîte. Pour occuper le poste de Directeur Général Adjoint du FER, le locataire du palais Mohammed V a jeté son dévolu sur Boubacar Barry précédemment, chargé de communication à la société de transport DB SHENKER NERLAN.

Au poste de Directeur Général de l'Autorité de régulation du secteur des jeux pratiques assimilés (ARSJPA), c'est Mamadou Cissé, auditeur comptable et financier dans le secteur des jeux du hasard, qui a bénéficié de la confiance du

chef de l'Etat.

Il est à espérer vivement que tous ces promus se distingueront par une gestion saine et rigoureuse des fonds qui seront mis à la disposition de leurs structures respectives. Ils auront grand intérêt à garder à l'esprit l'existence de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief), une juridiction créée par les autorités de la transition CNDD pour poursuivre toutes celles et tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables de graves infractions économiques et financières dans l'exercice de leurs hautes fonctions au sein de l'administration publique.

Nombreux sont les dignitaires du régime déchu qui sont poursuivis actuellement par la CRIEF pour des faits présumés de détournement de deniers publics. L'on peut citer notamment Dr Ibrahima Kassory Fofana (ancien Premier ministre), Souleymane Traoré (ancien DG du FER), Amadou Damaro Camara (ancien président de l'assemblée nationale), Dr Mohamed Diané (ancien ministre de la défense nationale), Dr Ibrahima Kourouma (ancien ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat), Oyé Guilavogui (ancien ministre de l'Environnement).

Kéfina Diakité

## FRANCE

# Le maintien de l'ordre lors des manifestations inquiète le Conseil de l'Europe

**Les manifestants français qui dénonçaient les violences policières ne sont pas seuls, ils ont reçu ce vendredi 24 mars le soutien du Conseil de l'Europe. La commissaire aux Droits de l'Homme a publié un long communiqué sur les manifestations contre la réforme des retraites, contredisant le ministre français de l'Intérieur en affirmant que participer à une manifestation non déclarée n'était pas suffisant pour justifier une atteinte au droit de réunion ni pour justifier une sanction.**

**L**es inquiétudes de l'institution strasbourgeoise à l'égard de la France sont donc d'autant plus remarquables qu'elles sont rares, raconte notre correspondant à Bruxelles, Pierre Benazet. D'habitude, quand le Conseil de l'Europe s'alarme de la situation des droits de l'Homme dans un des 46 pays membres de l'organisation, c'est plutôt pour des pays de l'Est du continent européen ou contre la Russie avant son exclusion il y a un an.

La dernière fois que le Conseil de l'Europe s'est inquiété de la situation en France remonte à quatre ans, en février 2019 au sujet du maintien de l'ordre face au mouvement des Gilets Jaunes.

Protéger la liberté de

## réunion et la liberté d'expression

La commissaire aux droits de l'Homme, Dunja Mijatovi, demande à la France de protéger la liberté de réunion et la liberté d'expression contre toute forme de violence. Les autorités doivent faire en sorte que ces libertés soient respectées et protéger manifestants pacifiques et journalistes contre les débordements et contre les violences policières.

Rien ne justifie l'usage excessif de la force, affirme Dunja Mijatovi, qui souligne par ailleurs que la libération sans poursuite de nombreuses personnes remet en question la nécessité et la proportionnalité de leur interpellation.

Le ministre de l'Intérieur français, Gérald Darmanin, a annoncé par ailleurs, le vendredi 24 mars, l'ouverture de onze enquêtes judiciaires sur des violences policières présumées depuis une semaine dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites.

Depuis Bruxelles, où il assistait à un Conseil européen, Emmanuel Macron a indiqué être disponible pour « avancer sur des sujets comme l'usure professionnelle, les fins de carrière, les reconversions, l'évolution des carrières, les conditions de travail, les rémunérations dans certaines branches [...] Et donc je suis à la disposition de l'intersyndicale si elle souhaite venir me rencontrer pour avancer sur tous ces sujets ».

RFI

## ÉLIMINATOIRES CAN 2023

# Quelles chances pour le Syli national de Guinée ?

**L**e vendredi 24 mars, à Casablanca (Maroc), au compte de la troisième journée, le Syli national de Guinée, entraîné par Kaba Diawara et qui évolue dans le groupe D, est parvenu à battre l'Éthiopie sur le score de 2 buts à 0. Une victoire qui lui permet de se relancer dans les éliminatoires.

Les éliminatoires de la CAN 2023 prévue en Côte d'Ivoire se poursuivent sur différents stades du continent avec des fortunes diverses pour les pays participants. Le vendredi 24 mars, à Casablanca (Maroc), au compte de la troisième journée, le Syli national de Guinée, entraîné par Kaba Diawara et qui évolue dans le groupe D, est parvenu à battre l'Éthiopie sur le score de 2 buts à 0. C'est le revenant François Kamano qui a permis au Onze guinéen de prendre l'avantage en inscrivant le seul but de la première mi-temps, à la 39ème minute. A la 73ème minute, Morlaye Sylla a servi idéalement le

Lillois Mohamed Bayo qui élimine d'un coup d'épaule son vis-à-vis avant d'inscrire le second but de la rencontre sur une frappe croisée. Avec cet avantage, Kaba Diawara injecte du sang neuf en attaque avec les entrées réussies de Yadaly Diaby et Thierno Barry. Le Syli national de Guinée s'est finalement imposé sur le score de 2-0. Dans l'autre match du groupe D, l'Égypte a battu le Malawi sur le score de 2-0. Avec ces résultats, l'Égypte et la Guinée comptent six points et occupent respectivement la première et la seconde place du Groupe. Le Malawi et l'Éthiopie occupent respectivement la 3ème et la 4ème du groupe D. Lors de la quatrième journée du groupe, l'Éthiopie recevra la Guinée à Rabat, au Maroc, ce lundi 27 mars. Et le lendemain, le Malawi recevra les Pharaons d'Égypte.

Kéfina Diakité



# CONSEIL DES MINISTRES

## Compte rendu de la session ordinaire du jeudi 23 mars 2023

**La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 23 mars 2023 à 12H, en raison d'un décalage lié au calendrier du Ramadan, sous la Haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :**

### I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION.

### II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTRIEL DU MARDI 21 MARS 2023.

### III. RECOMMANDATIONS DUDIT CONSEIL.

### IV. DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

### V. DIVERS

### I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, Son Excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a commencé son message par souhaiter un bon Ramadan à tous les fidèles musulmans de la Guinée et du monde.

A cette occasion solennelle, le Chef de l'Etat a invité la Ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME à s'assurer de la stabilité des prix pour éviter la flambée de ceux des produits de première nécessité.

Par ailleurs, le Président de la Transition a rappelé avoir présidé le 18 mars 2023, la cérémonie de relance des travaux du Projet Simandou, qui est intervenue quelques jours après la signature du Pacte d'actionnaires entre la République de Guinée et les partenaires industriels (Winning Consortium Simandou et Rio Tinto). Dans la même lancée, il a également rappelé que cette relance des travaux est le fruit de négociations approfondies qui ont été menées depuis quelques mois pour défendre les intérêts du peuple souverain de Guinée.

En outre, le Chef de l'Etat a informé que la négociation de certains documents est en cours pour parachever le processus contractuel. A cet effet, il a félicité et encouragé une fois de plus tous les acteurs qui contribuent à défendre les intérêts du peuple de Guinée dans le Projet Simandou.

Il a également félicité le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation pour l'organisation et la réussite de la Semaine Nationale du Mérite Scolaire (SENAMSCO) et le Ministre Secrétaire Général des Affaires Religieuses pour la réouverture de la mosquée Fayçal de Conakry qui va permettre aux fidèles musulmans de prier à nouveau dans cet édifice rénové qui constitue, pour nous, un patrimoine national. A ce sujet, il l'a exhorté à prendre toutes les dispositions pour le maintenir en bon état, notamment de propreté.

Par ailleurs, le Président de la Transition est revenu sur l'exécution des 13 instructions qu'il a données. Sur ce point, il a invité les Ministres concernés à tour de rôle à lui faire à date la synthèse des actions et dispositions qu'ils ont prises dans ce cadre.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a rappelé avoir demandé au Ministre de l'Economie et des Finances de revoir la loi sur la gouvernance financière des sociétés et établissements publics et qu'à date, il veut savoir ce qui a été fait et à quel moment un projet de loi sera soumis par son département au Conseil Interministériel pour examen.

### II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTRIEL DU MARDI 21 MARS 2023

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Docteur Bernard Goumou, a articulé son message autour de deux (2) points :

- 1- Le déclenchement du Programme national de recensement administratif à vocation d'état civil ;
- 2- La reprise des pourparlers avec



certaines acteurs socio-politiques sous les bons offices des chefs religieux du pays.

En ce qui concerne le premier point relatif au déclenchement du Programme national de recensement administratif à vocation d'état civil, le Chef du Gouvernement a rappelé avoir présidé le lundi 20 mars 2023 à Kindia l'Atelier de validation du cahier de charges du programme national de recensement administratif à vocation d'état civil (PN-RAVEC).

Il a également rappelé que ce Programme a été institué par Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA au lendemain de la signature de l'accord conjoint avec la CEDEAO qui a entériné le chronogramme de la Transition.

A cet effet, le Premier Ministre a informé que cet atelier marque le point de départ du processus opérationnel devant conduire à l'identification de tous les citoyens à l'Intérieur et à l'Extérieur du pays, à l'établissement d'un fichier électoral fiable extrait du registre national de l'état civil et de l'identité ainsi que la délivrance de titres et des actes de l'état civil sécurisés.

Dans la même lancée, le Chef du Gouvernement a indiqué que cet atelier s'inscrit pleinement dans la politique de refondation de l'Etat et de rectification institutionnelle prônée par le CNRD avec à sa tête le Colonel Mamadi Doumbouya. Au-delà du fait qu'il favorise la réforme et la modernisation du système de l'état-civil et de l'identification des personnes physiques, le Premier Ministre a informé que le programme national de recensement administratif à vocation d'état civil (PN-RAVEC) est la deuxième des dix (10) activités du chronogramme de la Transition.

Pour lui, le Gouvernement sous les orientations stratégiques du Chef de l'Etat vient d'amorcer une phase cruciale du programme de retour à l'ordre constitutionnel.

Par ailleurs, le Chef du Gouvernement a mentionné que doter notre pays d'un fichier de base électorale fiable est extrêmement important pour assurer la transparence, la crédibilité, l'apaisement et l'inclusivité des futures élections.

A ce sujet, il a rappelé que le fichier électoral a toujours été à la base des convulsions socio-politiques que notre pays a connues depuis l'instauration de la démocratie multipartite.

Pour mener à bien ce recensement administratif, le Premier Ministre a fait savoir que 400 milliards de nos francs seront engagés cette année et à cet effet, a encouragé le Ministre de l'Administration du Territoire et de

la Décentralisation d'assurer la bonne mise en œuvre de ce programme essentiel pour l'agenda de la Transition.

Quant au second point relatif à la reprise des pourparlers le mardi 21 mars 2023 avec les Forces Vives de Guinée, le Chef du Gouvernement a rappelé avoir été invité à nouveau le lundi 20 mars 2023 par les religieux à échanger avec nos frères et sœurs qui étaient absents du cadre de dialogue inclusif inter-guinéen.

Conformément aux instructions du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a rassuré que le Gouvernement de la Transition va poursuivre les efforts qui consistent à mettre ensemble les Guinéennes et les Guinéens afin de maintenir la cohésion sociale.

Dans la même lancée, il a souligné que la politique de main tendue du Gouvernement de la Transition est toujours active.

A ce titre, le Chef du Gouvernement a émis le souhait de les rencontrer pour une nouvelle fois au Centre Islamique de Donka dans l'espoir de pouvoir débattre sur la prise en compte ou non de leurs préoccupations.

Pour terminer, le Premier Ministre a félicité le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République pour la relance des activités du Projet Simandou dans le cadre de la co-entreprise Compagnie Trans-Guinéenne (CTG) ainsi que le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation pour l'organisation de la deuxième édition de la Semaine Nationale du Mérite Scolaire (SENAMSCO) 2023.

### AU TITRE DES COMMUNICATIONS

#### 2.1 La Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables

a fait une communication relative au projet de loi portant lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées. A cet effet, elle a fait savoir que ce projet de loi est l'expression de la volonté politique du Gouvernement de doter notre pays d'un instrument juridique spécifique pour lutter efficacement contre des pratiques qui violent les droits fondamentaux de l'être humain à vivre libre et à disposer de soi-même.

Elle a rappelé que cette initiative découle de la résolution 2331 du Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptée en sa 7847ème séance, le 20 décembre 2016 stipulant que « la traite nuit à l'Etat de droit et favorise d'autres formes de criminalité transnationale organisée, ce qui peut exacerber les conflits, alimenter l'insécurité, l'instabilité et nuire ainsi au développement ».

#### 2.2. Le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a fait deux communications relatives :

- Au projet de Loi portant traitement des comptes dormants dans les

institutions financières en République de Guinée ;

- Au projet de Décret portant désignation de l'Autorité compétente en matière de gel administratif et modalités de sa mise en œuvre.

1. S'agissant de la communication relative au projet de Loi portant traitement des comptes dormants dans les institutions financières en République de Guinée, il a informé le Conseil que l'élaboration et l'adoption de ce projet de Loi s'inscrit dans la dynamique de modernisation du système financier guinéen et son adaptation aux meilleures pratiques internationales.

A cet effet, il a souligné que ce projet de Loi a pour but de combler le vide juridique que connaît le système financier guinéen dans le traitement des avoirs dormants et tient compte des standards internationaux en la matière qui clarifie notamment :

- La définition de la notion de comptes dormants ;
- Les obligations incombant aux institutions dépositaires des avoirs concernés ;
- Les modalités de conservation et de gestion des avoirs dormants ;
- Les dispositions en matière de prescription des droits et de dévolution des avoirs dormants.

2. Quant à la communication relative au projet de Décret portant désignation de l'Autorité compétente en matière de gel administratif et modalités de sa mise en œuvre, le Gouverneur a fait savoir que la recrudescence et l'ampleur sans précédent du terrorisme dans le monde entier tiennent au fait que les terroristes ou organisations terroristes sont soutenues par des sources de financement qui facilitent ainsi la mise en œuvre de leurs actions. Soucieux d'apporter son soutien efficace à la lutte contre ce fléau, il a indiqué que la République de Guinée, membre des Nations Unies, devrait entreprendre des mesures idoines pour le freiner.

### AU TITRE DES DECISIONS.

#### I. Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables

Communication relative au projet de Loi portant lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées.

Convaincu de la complexité de la définition de la traite des personnes selon les réalités culturelles et civilisationnelles différentes d'un pays à l'autre, le Conseil a soutenu le projet de loi et a invité Madame la Ministre à prendre attache avec le Secrétaire Général du Gouvernement pour dispositions à prendre.

#### II. Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG)

Communications relatives :

1. Au projet de Loi portant traitement des comptes dormants dans les Institutions financières en République de Guinée ; Vu l'importance du sujet, le Conseil a soutenu le projet de Loi et recommandé à Monsieur le Gouverneur, de donner plus de détails à la définition du compte dormant pour éviter toute confusion et faire mention uniquement que sur des comptes créditeurs.

2. Au projet de Loi portant désignation de l'Autorité compétente en matière de gel administratif et modalités d'application de la Loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le Conseil a soutenu le projet de Décret et recommandé à Monsieur le Gouverneur d'ajouter aux membres de la Commission nationale consultative de gel administratif, le Ministère du Budget et la Direction de la Supervision Bancaire afin d'assurer plus de sérénité dans la gestion de ces phénomènes de dimension mondiale.

### AU TITRE DES DIVERS.

#### 1. Madame la Ministre du

Commerce de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises a informé le Conseil du démarrage effectif le 21 mars 2023, des missions de suivi et de contrôle des certificats d'investissements, conformément aux instructions du Chef de l'Etat. Aussi, elle a informé le Conseil de la tenue d'un Point de Presse sur la diffusion des résultats de l'analyse contradictoire des échantillons de la boisson énergisante 24h, par un laboratoire Belge. Résultats qui ont d'ailleurs confirmé ceux donnés par l'ONCQ.

Par ailleurs, elle a aussi informé qu'en exécution des instructions Présidentielles relatives aux dispositions prises pour la maîtrise et la stabilisation des prix des denrées alimentaires de première nécessité en ce mois saint de ramadan, ses services sont à pied d'œuvre à travers leur déploiement dans les marchés de la capitale et de l'intérieur du pays à cet effet.

#### 2. Madame la Ministre du Plan et de la Coopération Internationale a informé :

1. De la mise en place et de la tenue de la première session du Comité Technique Intersectoriel du Recensement (CTIR). Le Comité Technique Intersectoriel du Recensement a pour mission d'apprécier et de valider avant transmission au Conseil National du Recensement, les documents techniques élaborés par l'organe d'exécution du RGP4.

2. Aussi elle a informé de sa participation à la cinquième session de la conférence des Ministres Africains des Finances de la planification et du Développement Economique où elle a fait une intervention sur l'architecture financière mondiale qui avait pour thème « Favoriser la reprise et la transformation en Afrique pour réduire les inégalités et les vulnérabilités ».

3. Le Ministre des Infrastructures et des Travaux Publics a informé le Conseil de l'effondrement de la pile centrale du pont de Walamba (sous-préfecture de Douakou, Kouroussa) dans la nuit du mercredi à jeudi de la semaine passée et son département a pris toutes les dispositions pour aménager une déviation. Il a mentionné que des études géotechniques seront réalisées à partir de cette semaine pour une meilleure connaissance du sol en vue de la reconstruction dudit pont.

4. Le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation a remercié l'ensemble des membres du Gouvernement pour leur contribution à la réussite de la 2ème édition de la Semaine Nationale du Mérite Scolaire. Il a également adressé ses vifs remerciements au Chef de l'Etat qui a octroyé trois véhicules 4x4 aux trois meilleurs enseignants de l'année.

5. Le Ministre du Travail et de la Fonction publique a informé le Conseil de la bonne poursuite de l'opération d'enrôlement pour la biométrisation des agents de l'Etat. En outre, il a invité l'ensemble des membres du Conseil à prendre part à la cérémonie officielle de lancement de la formation de soixante (60) cadres en Administration et en Gestion Publique prévue le mercredi 29 mars 2023 au sein de son département à 10h.

6. Le Ministre des Transports a informé le Conseil de la célébration de la Journée Mondiale de la Météorologie, prévue demain vendredi 24 mars 2023 à N'Zérékoré, première étape d'une cérémonie tournante.

Le Conseil des Ministres



Communiqué de presse

# Regardez l'avenir avec optimisme



Guinée - 21 mars 2023 - Face aux tensions économiques généralisées, aux conflits nationaux et aux troubles sociaux, les enquêtes indiquent que la confiance dans l'avenir est au plus bas dans de nombreux pays, dont la Guinée. Selon le Baromètre de confiance « Edelman 2023 », 24 des 28 pays étudiés connaissent « des niveaux historiquement bas dans le nombre de personnes qui pensent que leur famille sera mieux lotie dans cinq ans ».

Dans ce contexte de pessimisme, un programme mondial spécial sur le thème « Vous pouvez affronter l'avenir avec optimisme ! » aura lieu le week-end du 2 avril 2023. La présentation gratuite de 30 minutes aura lieu localement dans les Salles du Royaume des Témoins de Jéhovah, avec une option pour suivre par vidéoconférence disponible. Veuillez consulter la section « Assister à une réunion » sur la page d'accueil de JW.ORG pour connaître les adresses locales et les heures de réunion.

« Les défis auxquels nous sommes confrontés peuvent sembler écrasants, mais la Bible offre un puissant espoir pour l'avenir qui peut nous aider dès maintenant », a déclaré Thierry Pourthié, porte-parole des Témoins de Jéhovah. « Ce programme mondial est conçu pour donner à tous ceux qui y assistent des raisons tangibles d'affronter l'avenir avec confiance. »

**« Tantie Marie, une femme âgée analphabète, a été très encouragée lorsqu'elle étudiait la Bible avec les Témoins de Jéhovah. Ensuite, la pandémie de Covid-19 a empêché les études bibliques**

**en personne pendant environ deux ans. Malheureusement, elle a perdu son mari dans la mort pendant la pandémie, ce qui lui a causé beaucoup de chagrin. Puis, quand il a été possible de rencontrer des gens à nouveau, elle a reçu la visite de deux Témoins de Jéhovah et une vidéo lui a été montrée sur l'espoir des morts, puis le texte de 1 Corinthiens 15:26 dans la Bible lui a été lu. Elle était si heureuse que les Témoins de Jéhovah lui rendent visite à nouveau qu'elle s'est écriée : « Je suis heureuse de revoir mes consolateurs. Je me demandais : Où sont passés mes consolateurs ? Mais maintenant, mes consolateurs sont revenus pour me reconforter grâce aux Écritures » L'étude biblique de tantie Marie a repris pour son plus grand plaisir et elle est plus optimiste pour l'avenir. »**

Cette conférence spéciale est la première de deux programmes gratuits qui auront lieu dans les 118 000 congrégations de Témoins de Jéhovah au cours de la première semaine d'avril.



Le public est également invité à se joindre auprès d'environ 20 millions d'autres participants mondiaux pour la célébration annuelle du Mémorial de la mort de Jésus-Christ, qui se tiendra dans la soirée du mardi 4 avril 2023.

L'entrée aux deux programmes est gratuite et aucune inscription n'est requise. Les détails sur quand et où ces événements auront lieu localement sont disponibles sur JW.ORG, le site officiel des Témoins de Jéhovah.



*Lisez le journal  
numérique sur le site*



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

**Le Diable peut se  
rendre aussi beau  
qu'il veut, mais ses  
griffes le décèlent**



ANNONCES

DIVERS

SOCIÉTÉ

ACTUALITÉ

PUBLICITÉ

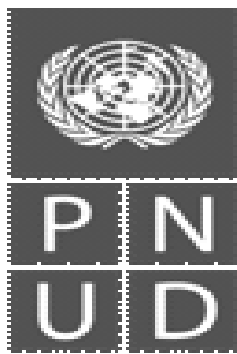
DIVERS

ANNONCE

POLITIQUE

ANNONCE





Au service  
des peuples  
et des Nation

## Acquisition des fournitures et équipements TECHHUB

Le PNUD/ GUINEE recherche « une société pour l'acquisition des fournitures et équipements TECHHUB.

Les sociétés intéressées sont priées de consulter la version intégrale de liste des articles et des spécifications techniques à travers le lien : [https://procurement-notice.undp.org/view\\_notice.cfm?notice\\_id=94123](https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=94123)

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés uniquement par **le système Etendering**

**Date limite de dépôt des dossiers : 19 Aout 2022**



Au service  
des peuples  
et des Nation

### **Recrutement de deux (02) compagnies d'assurance pour l'assurance de la flotte automobile du Bureau Pays PNUD-Guinée et ses projets DIM et NIM dans le cadre d'un contrat à long termes (LTA) conformément aux dispositions du code des assurances**

Le PNUD dans son ensemble, (Administration, projets DIM et Unités techniques de gestion des projets NIM), dispose à son actif, plus de soixante matériels de transport (véhicules) et d'une vingtaine de motos.

Sans nul doute, la gestion des matériels de transport est toujours assortie d'éventualités (accidents de circulation,) pouvant arriver à n'importe quel moment et circonstance... La gestion de ces éventualités constitue un véritable problème auquel le Bureau est confronté dans le cadre de la gestion de sa flotte.

Le Bureau ne disposant pas de compétences requises en la matière, solliciter l'expertise d'une société d'assurance est une solution avérée en vue d'assurer, d'une part, nos véhicules sous la responsabilité civile, telle recommandée par les politiques du PNUD, et d'autre part, de pallier aux difficultés relatives aux suivis des dossiers d'accident, tant au niveau des polices routières et des sociétés d'assurance qui ne sont pas diligentes dans ses procédures de revue ou d'enquête, et de prise en charge des dommages causés aux tiers.

Dans l'optique de trouver une solution appropriée à ces observations sus indiquées, le recrutement d'un prestataire professionnel, spécialiste en conseils et assurances, s'avère nécessaire, en vue de l'assurance des véhicules du Bureau, des projets DIM et unités de gestion de projets NIM.

L'objectif de ce recrutement est : sélectionner des structures, qui seraient capable de produire non seulement des conseils stratégiques, mais aussi de prendre les dispositions appropriées pour des fins d'assurance et réassurances de nos véhicules, conformément aux politiques applicables en la matière. (VOIR TDR CI-JOINT).

#### **MODALITES DE SOUMISSION :**

Les prestataires intéressés sont priés de déposer leur proposition (Offre technique & financière):

Par courriel à l'adresse : [offres.gn@undp.org](mailto:offres.gn@undp.org), ayant comme objet :

« RFP-003-2022 pour LTA-ASSURANCE & CONSEILS-PNUD-GUINEE / Recrutement de deux (02) compagnies d'assurance pour l'assurance de la flotte automobile du Bureau Pays PNUD-Guinée et ses projets DIM et NIM dans le cadre d'un contrat à long termes (LTA) conformément aux dispositions du code des assurances »

Les propositions doivent être adressées à :

**Mr Boureima Younoussa, Représentant Résident Adjoint du PNUD en Guinée  
Maison Commune des Nations Unies, Commune de Matam Coléah, Corniche Sud, Rue M002**

La date limite du dépôt électronique des propositions est fixée : **Le 06 septembre 2022 à 00 heure, temps universel.**

#### **Il est important de noter que :**

- Chaque envoi ne doit pas dépasser 5MB ;
- La soumission en version physique sous plis fermé n'est pas acceptée
- Toute offre reçue hors délai ou envoyée en dehors de l'adresse électronique : [offres.gn@undp.org](mailto:offres.gn@undp.org) ne sera pas prise en considération ;
- Ne sont appelées à candidater que les cabinets/structures (nationales ou internationales habilitées à travailler en Guinée)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions à l'adresse suivante :

**Abass Bangoura (courriel : [abass.bangoura@undp.org](mailto:abass.bangoura@undp.org)) avec copie à Mamadou Aliou Diallo (courriel : [aliou.mamadou.diallo@undp.org](mailto:aliou.mamadou.diallo@undp.org))**

Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de consulter la version intégrale du DAO à travers le lien :

**Procurement notice : [https://procurement-notice.undp.org/view\\_notice.cfm?notice\\_id=94307](https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=94307); ou la retirer au siège du PNUD à Coleah (Unité Procurement).**

#### **Durée maximale prévue du contrat :**

Trois (3) ans renouvelables une fois par prestataire sur une année complémentaire, soit au total quatre (4) ans. Sur la base de performances satisfaisantes (voir détails dans les TDRs).

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales qu'il propose.

**Les candidatures de prestataires qui intègrent la promotion du genre dans leurs activités sont très encouragées**

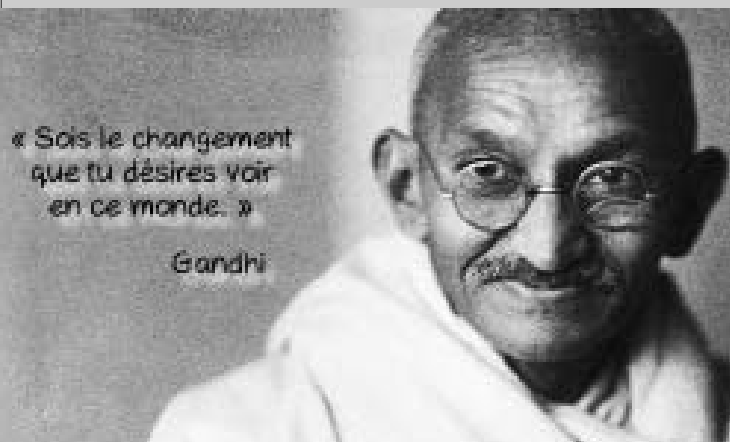
*Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.*

*Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.*

*En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse électronique suivante : [jedenoncelacorruption.gn@undp.org](mailto:jedenoncelacorruption.gn@undp.org)*

GANDHI

« Sois le changement que tu désires voir en ce monde »



(On aime beaucoup cette citation sur le changement de Gandhi parce qu'elle incarne un élan, une pensée positive active qui interdit de se poser en victime. Oui, le monde n'est pas parfait, mais pour le changer, VOUS devez commencer par changer.)

« Sois le changement que tu désires voir en ce monde. »

Gandhi



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le Groupe Ecobank lance l'édition 2022 de son Fintech Challenge avec 50 000 USD de prix en espèces à gagner

- Le Fintech Challenge offre aux jeunes entreprises et aux entreprises matures la possibilité de s'associer à Ecobank dans 33 pays africains
- Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 septembre

**Lomé, Togo, le 25 août 2022** – Le groupe bancaire panafricain, Ecobank, a lancé la cinquième édition du Ecobank Fintech Challenge et invite les entrepreneurs du secteur de la fintech en Afrique à participer au concours.

Les fintechs qui sont en adéquation avec les objectifs stratégiques de la Banque peuvent remporter un prix de 50 000 USD en espèces pour le premier lauréat et ont la possibilité de s'associer et de déployer leurs solutions sur les 33 marchés africains de Ecobank.

Pour participer au Fintech Challenge, les entreprises et les développeurs du secteur de la fintech originaires de l'un des 54 pays d'Afrique, ainsi que les fintechs internationales axées sur l'Afrique, doivent se rendre sur le site: <https://Ecobankfintechchallenge.com>. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 septembre 2022.

À l'issue de la finale et de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu en octobre 2022, cinq finalistes intégreront le programme Ecobank Fintech Fellowship.

Par ailleurs, tous les Fellows pourront explorer les possibilités suivantes avec la Banque et ses partenaires :

- Lancement de produits à l'échelle internationale : une occasion de collaborer davantage avec Ecobank et, éventuellement, de lancer des produits dans tout ou partie du réseau du réseau panafricain de Ecobank, composé de 33 pays.
- Partenariats avec des prestataires de services : Ecobank pourra sélectionner des fintechs comme partenaires de services panafricains au sein du réseau de la Banque.
- Accès à la Sandbox bancaire panafricaine de Ecobank : les Fellows auront accès aux API de Ecobank pour tester et améliorer leurs produits destinés au marché panafricain.
- Accès prioritaire aux partenaires de capital-risque de Ecobank pour la recherche de financement.

Ade Ayeyemi, directeur général du Groupe Ecobank, a souligné : « *Ecobank est convaincu que, pour transformer les services financiers en Afrique, les banques panafricaines comme Ecobank doivent soutenir et collaborer en permanence avec des fintechs et des startups innovantes. Nous invitons les meilleures fintechs d'Afrique à travailler avec nous en participant au Fintech Challenge 2022* ».

Dr. Tomisin Fashina, directeur des Opérations et de la Technologie du Groupe Ecobank, a précisé : « *L'originalité du concours réside dans le fait qu'il s'adresse aussi bien aux jeunes entreprises qu'aux entreprises plus matures et qu'il propose à ces dernières différents types de partenariats au sein de Ecobank, en fonction de leur stade de développement* ».

Conçu en partenariat avec le cabinet de conseil international Konfidants, le Ecobank Fintech Challenge est porté par plusieurs partenaires en Afrique et dans le monde. À ce jour, 46 Fellows ont été admis dans le programme Ecobank Fintech Fellowship depuis son lancement en 2017.

Pour plus d'informations sur le concours, les avantages, et les modalités de candidature, rendez-vous sur <https://Ecobankfintechchallenge.com>.



# Le Niger suspend le transit des produits pétroliers vers le Mali

**Le Niger a décidé la semaine dernière de « suspendre » le transit des produits pétroliers destinés au Mali voisin « pour des raisons sécuritaires », face à la menace de groupes jihadistes, a appris mardi l'AFP de sources douanières.**

Dans une note de service datée du 21 septembre, la direction générale des Douanes du Niger annonce « la suspension de la délivrance des autorisations de transit de produits pétroliers accordées aux usagers sur le Mali ».

Les produits destinés à la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Mali

(Minusma) sont toutefois exemptés de cette suspension, ajoute cette note.

En outre, le texte annonce la « suspension » des autorisations « déjà délivrées » pour la fourniture des produits pétroliers au Mali et qui ne sont pas destinées à la mission onusienne.

Cette décision a été prise

trois jours avant les attaques du Premier ministre malien par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, à l'encontre du président nigérien Mohamed Bazoum.

A la tribune de l'ONU, il avait notamment accusé M. Bazoum « de ne pas être nigérien ».

« Cette mesure est motivée vraiment par des raisons sécuritaires, pas autre chose », a assuré une source douanière sous couvert d'anonymat.

Les livraisons d'hydrocarbures destinées à la Minusma seront « escortées jusqu'à la frontière du Mali », a-t-elle assuré. Selon une autre source douanière, il s'agit des hydrocarbures



produits par le Niger et par son voisin le Nigeria, l'un des plus gros producteurs africains.

Au Niger et au Burkina Faso voisin, plusieurs sources font souvent état de détournements de camions transportant des hydrocar-

bures par des groupes jihadistes.

Le Niger et le Mali sont confrontés depuis des années aux attaques de groupes jihadistes affiliés à l'Etat islamique (EI) et Al-Qaida.

AFP



# CONSEIL DES MINISTRES

## Les décisions de la session ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre



### RIEL

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 01 Septembre 2022 de 10H à 12H, sous la haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA a principalement porté son message sur l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2025.

Par décret D/2022/401/PRG/CNRD/SGG du 29 août 2022, le Président de la Transition a déclaré le programme d'organisation de la 35<sup>ème</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations Guinée 2025 d'intérêt national et prioritaire en le plaçant sous l'autorité de la Présidence de la République.

Par cet acte, le Chef de l'Etat a informé le conseil d'avoir engagé sa responsabilité ainsi que celle de l'ensemble du gouvernement. Aussi, le Président de la Transition a indiqué que le peuple de Guinée étant un peuple fier, panafricain, qui a toujours relevé les grands défis, est par conséquent engagé à travers cet acte devant l'histoire.

Le Chef de l'Etat a affirmé avec conviction que la Coupe d'Afrique des Nations se fera en Guinée et en 2025. Pour le Président de la Transition, la matérialisation de cette volonté nationale passe par l'implication de chaque ministre en tant que membre du gouvernement. A ce titre, le Président de la Transition a demandé l'adhésion et l'implication de nos concitoyens.

Le Chef de l'Etat a instruit le Premier Ministre à prendre toutes les dispositions afin que notre pays soit au rendez-vous de cet événement continental.

### II. COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERMINISTRE-

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a entamé sa communication en s'articulant sur quatre points :

- L'organisation de la CAN 2025 en Guinée
- La signature des Contrats de performance avec les Départements
- La vulgarisation du rapport des Assises Nationales
- Le samedi de l'assainissement

#### 1 – l'organisation de la CAN 2025 en Guinée

Le Chef du Gouvernement a informé le Conseil que le Président de la Transition, Colonel Mamadi Doumbouya a pris hier lundi 29 août 2022, trois importants décrets qui viennent donner un coup d'accélérateur à l'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations en 2025 en République de Guinée.

Le Premier Ministre a rappelé au Conseil que le premier décret du Chef de l'État érige l'organisation de la CAN 2025 en programme d'intérêt national et prioritaire.

En outre, il a informé que le Comité d'organisation (COCAN), placé sous l'Autorité du Président de la Transition est chargé d'une mission d'intérêt public temporaire et jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Aussi le Chef du Gouvernement a rassuré le Conseil que dans le deuxième décret du Président de la Transition, une décision a été prise quant au transfert de crédit pour supporter les dépenses de fonctionnement du COCAN exercice 2022.

Le Premier Ministre a expliqué le contenu du troisième décret du Président de la République, qui relate la création d'un Comité interministériel d'orientation de la CAN Guinée 2025 (COMIOR CAN 2025). En charge des directives relatives à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2025, qui est présidé par lui-même. Selon le Chef du Gouvernement ledit comité est chargé particulièrement d'assurer la coordination des interventions des administrations et des partenaires, d'examiner et d'orienter toutes les questions dépassant les compétences du ministère des Sports et du COCAN et de soumettre à la décision du conseil des ministres, de concevoir un portefeuille de projets, de rechercher des financements et des partenaires dans le cadre de l'exécution des projets identifiés en lien avec les administrations concernées.

Le Premier Ministre a salué l'engagement avec toute la force qui sied, le pragmatisme et la détermination du Président de la Transition à faire franchir la Guinée cette étape historique dans la réalisation de ce projet.

Dans cet élan, le Chef du Gouvernement a invité les membres du Conseil à la solidarité autour du ministre de la Jeunesse et des Sports pour faire de ce projet une réalité pour notre nation.

2 – Concernant le deuxième point relatif aux Contrats de performance ministériel.

Le Premier Ministre a informé le Conseil de sa tournée qu'il compte entamer dans tous les départements ministériels la semaine prochaine suivant un planning qu'il fera parvenir à tous les membres du Gouvernement. Le Chef du Gouvernement a promis de s'imprégner des conditions de travail de chacun et échanger autour des trois objectifs prioritaires à atteindre avant la fin de l'année. Aussi le Premier Ministre à la suite de cette visite promet de faire la revue des lettres de mission en vue des contrats de performance. Le but de cet exercice est de faire des évaluations sur la base des indicateurs mesurables qui impacteront durablement la vie des populations

Également le Premier Ministre s'engage à mettre cette tournée à profit pour établir ou renforcer le contact entre ses conseillers sectoriels et les départements dont ils ont la charge. Aussi, que lesdits conseillers doivent pouvoir aider et attirer l'attention des membres du Gouvernement dans la bonne exécution et le suivi des décisions.

Par ailleurs, le Premier Ministre a rappelé qu'à la demande du Conseil, son Cabinet a procédé à l'amélioration et à la lisibilité de leurs outils de suivi, en identifiant les instructions du Chef de l'État, les décisions du conseil et les tâches.

3. Sur le troisième point relatif à la Vulgarisation du Rapport des Assises Nationales.

Le Premier Ministre a informé de la mise en exécution des instructions de Monsieur le Président de la Transition consécutives à la remise du rapport final des Assises Nationales, il a également invité le conseil à une réunion préparatoire pour réfléchir sur la stratégie de vulgarisation du rapport et définir la méthodologie à mettre en place pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations du dit rapport. Était invité à cette réunion, les représentations du comité national des assises, les représentants des ministères de l'administration du territoire et de la décentralisation, des affaires étrangères, de l'information, de la communication et de la primature

4. Sur le quatrième point axé sur le Samedi de l'assainissement.

Le chef du Gouvernement, en prélude à cette journée, a invité monsieur le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation à faire le point de l'organisation de cette activité.

Par ailleurs, le Premier Ministre a invité également le ministre de l'Énergie, de l'hydraulique et des Hydrocarbures à éclairer le conseil sur la situation des postes d'interconnexion électrique de Boké.

Sur le volet communication, le Ministre du Budget a fait une communication relative à la Présentation du Projet de Loi de Finances Rectificatives 2022.

### III. DECISIONS

#### I. Ministère du Budget

Communication relative à la Présentation du Projet de Loi de Finances Rectificatives 2022.

Le conseil a validé le projet de loi rectificative présenté par le ministre du budget et donné deux recommandations :

Le Conseil a invité le pool financier du gouvernement d'instruire aux DAF et Contrôleurs financiers de veiller à faciliter le relèvement du mécanisme de décaissement des fonds, tout en effectuant les dépenses publiques dans les règles de l'art.

Aussi, le Conseil a instruit le pool financier du gouvernement de dégager les dépenses d'investissement pour le financement des projets publics identifiés lors de l'immersion gouvernementale.

#### IV. DIVERS

- Le Président de la Transition a tenu à préciser qu'en dépit de l'importance de l'AN 1 de la prise de responsabilité du CNRD en vue de la refondation de l'Etat, le lundi 05 septembre 2022 ne sera pas férié, il a instruit par la même occasion, le Premier Ministre à prendre toutes les dispositions en coordination avec le CNRD pour réserver à ce jour un éclat tout particulier.

- Le ministre de la Jeunesse et des sports a informé le conseil de la célébration le 25 septembre prochain de la journée nationale de la jeunesse.

- Le ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a fait part de l'électrification tant attendue de l'école Nationale des arts et métiers de Boké.

- Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a informé le conseil de la pose de la première pierre dans les prochains jours des travaux de construction du futur siège de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

- Le Secrétaire Général des